

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 6 novembre 2023

Date de l'annonce publique : 30/10/2023

Date de la convocation des conseillers : 30/10/2023

Mode de participation

Présences	13	Jungen, Tom (bourgmestre) - Ballmann, Bettina (échevine) - Lourenço, Angelo (échevin) - Brix, Nadine (conseillère) - Carrelli, Sandra (conseillère) - Damy, Yves (conseiller) - Fisch, Ernest (conseiller) - Flammang, Sandra (conseillère) - Klinski, Mireille (conseillère) - Pompignoli, Fabrice (conseiller) - Reding, Edy (conseiller) - Stoffel, Wayne (conseiller) - Strecker, Erny (conseiller) - Thiry, Olivier (secrétaire communal ff).
Visioconférence	0	Néant.
Procuration	0	Néant.
Absences	0	Excusés : Néant. Non excusés : Néant.
Référence		CC.2023-11-06 - 2.11
Point de l'ordre du jour		2.11
Objet		Convention de droit de passage relative à une parcelle sis à Livange

Le conseil communal,

Vu la convention de droit de passage du 27 juillet 2023 conclue avec la société Maçonlux SA visant à réguler le passage à travers la parcelle n° 61/2221 de la section C de Livange sur une distance de 22 mètres ;

Considérant que la convention servira à la société Maçonlux SA d'optimiser la gestion d'un chantier sis à L-3378 Livange - rue de Peppange ;

Considérant que ladite convention n'est valable que pendant la durée du chantier ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

D'approuver la convention de droit de passage du 27 juillet 2023 conclue avec la société Maçonlux SA visant à réguler le passage à travers la parcelle n° 61/2221 de la section C de Livange.



En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR
EXPEDITION
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le vendredi 17 novembre 2023


Le burgmestre,


Le secrétaire communal ff,